

# OPÉRATRICE / OPÉRATEUR EN MAINTENANCE DES VÉHICULES ET MATÉRIELS ROULANTS

FAMILLE - ATELIERS ET VÉHICULES

DOMAINE D'ACTIVITÉS - INTERVENTIONS TECHNIQUES

|                      |                           |  |
|----------------------|---------------------------|--|
| Correspondances ROME | E/M I1604<br>E/M I1603    | Mécanique automobile<br>Maintenance d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles |
| Correspondance RIME  | E/M I1607                 | Réparation de cycles, motocycles et motoculteurs de loisirs  |
| Correspondance FPH   | E/M FPELOG03<br>E/M 20U10 | Ouvrier de maintenance<br>Mécanicien(ne) auto  |

## MÉTIER

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| <b>Définition</b>                   | <b>Maintient le véhicule automobile dans son état d'origine, en accord avec l'homologation du constructeur et les règles de sécurité et de protection de l'environnement</b>   |
| <b>Autres appellations</b>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Technicienne / Technicien automobile</li> <li>• Réparatrice / Réparateur de véhicules</li> <li>• Mécanicienne / Mécanicien</li> </ul>   |
| <b>Emplois liés</b>                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 03/C/15 - Mécanicienne / Mécanicien</li> </ul>  |
| <b>Facteurs d'évolution</b>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de la protection de l'environnement, utilisation de nouveaux types de véhicules non polluants (électriques, GNV, GPL, hybrides, etc.) et systèmes de dépollution</li> <li>• Multiplication des systèmes électroniques embarqués (gestion moteur, aide à la conduite, confort, multiplexage, etc.)</li> <li>• Usage croissant des vélos de service dans les collectivités</li> <li>• Connaissance des nouvelles technologies de moteurs</li> </ul>   |
| <b>Situation fonctionnelle</b>      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Commune, structure intercommunale, département, région</li> <li>• Généralement rattaché à l'atelier de maintenance ou au garage</li> </ul>  |
| <b>Conditions d'exercice</b>        | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'activité s'exerce au sein d'un garage municipal ou d'ateliers municipaux</li> <li>• Horaires réguliers</li> <li>• Amplitude variable</li> <li>• Rythme de travail régulier ; possibilité d'astreintes durant les périodes d'hiver (dépannage des camions de salage et de déneigement)</li> <li>• Polyvalence dans les petites collectivités</li> <li>• Travail en milieux potentiellement insalubres, poussiéreux, bruyants et odorants, avec utilisation régulière de produits solvants ou à base d'hydrocarbures</li> </ul>   |
| <b>Spécialisations / Extensions</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• En fonction du type de véhicule : véhicules légers ; essence et diesel ; poids lourds ; engins de chantiers ; matériel agricole ; petits engins d'espaces verts ; cycles et motocycles</li> <li>• Pour la spécialité poids lourds : multiplicité des matériels : balayeuses, bennes à ordures ménagères, véhicule poids lourd (PL) fonctionnant au gaz naturel (GNV), etc.</li> </ul>   |
| <b>Autonomie et responsabilités</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Relative autonomie dans la recherche des causes d'un défaut et des techniques de remise en état du véhicule. Responsabilité de la validité de la réparation ; conseil dans le choix de l'outillage et du matériel de diagnostic</li> <li>• Encadrement des mécaniciens de son équipe</li> <li>• Activités suivies et évaluées par le responsable d'atelier de maintenance</li> <li>• Responsabilité dans l'utilisation du matériel, le respect des règles de sécurité et l'utilisation des outillages</li> <li>• Une réparation hasardeuse peut avoir des conséquences allant du dysfonctionnement à l'accident matériel ou corporel grave</li> <li>• Respect des règles environnementales</li> </ul> |
| <b>Relations fonctionnelles</b>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Échanges quotidiens avec le responsable d'atelier. Interface entre celui-ci et les mécaniciens</li> <li>• Relations permanentes avec les agents de la collectivité susceptibles d'apporter un véhicule à réparer ou à entretenir</li> <li>• Relations suivies avec les fournisseurs de pièces de rechange, les concessionnaires automobiles et les professionnels de la réparation</li> </ul>   |

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>Moyens techniques</b>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ordinateurs avec logiciels spécifiques (diagnostic, gestion du parc de véhicules, banque de données sur les caractéristiques techniques des véhicules)</li> <li>• Bancs de réglage et de contrôles (trains roulants, gaz d'échappement, freinage, etc.)</li> <li>• Outillage à main (clés, tournevis, pinces, etc.)</li> <li>• Outillage spécialisé en fonction de la marque du véhicule</li> <li>• Manuel de réparation</li> <li>• Revues techniques</li> <li>• Base de données</li> <li>• Matériel de levage/élingage</li> <li>• Fosse de travail-pont élévateur</li> <li>• Équipements de protection et de sécurité collectifs et individuels</li> </ul> |
| <b>Cadre statutaire</b>      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre d'emplois : Agents de maîtrise territoriaux (catégorie C, filière Technique)</li> <li>• Cadre d'emplois : Adjoints techniques territoriaux (catégorie C, filière Technique)</li> </ul>  |
| <b>Conditions d'accès</b>    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie</li> <li>• Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)</li> </ul>   |
| <b>Activités techniques</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostic et contrôle</li> <li>• Entretien et maintenance du véhicule</li> <li>• Réparation et intervention sur le véhicule</li> <li>• Entretien et sécurisation de l'atelier et de ses équipements</li> </ul>   |
| <b>Activités spécifiques</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Information et formation des agents mécaniciens (évolutions technologiques, etc.)</li> <li>• Assistance et conseil pour le renouvellement des véhicules</li> <li>• Intervention sur les différents équipements du véhicule (hydraulique, pneumatique, mécanique, électrique, etc.)</li> <li>• Affûtage d'outils</li> <li>• Fabrication d'outils spécifiques ou de pièces mécano-soudées</li> <li>• Tutorat de stagiaires ou d'apprentis</li> </ul>  |

## ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TECHNIQUES

### SAVOIR-FAIRE

#### Diagnostic et contrôle

- Identifier le type de véhicule et ses caractéristiques techniques
- Informer les différents responsables des contraintes et difficultés techniques inhérentes à certains choix
- Identifier une panne et proposer la réparation
- Réaliser un pré-contrôle technique
- Appliquer une démarche de diagnostic
- Utiliser les appareils de contrôle
- Réaliser des essais et conduire un véhicule
- Établir des conseils d'entretien du véhicule

#### Entretien et maintenance du véhicule

- Lire un schéma : mécanique, électrique, hydraulique
- Effectuer l'entretien et les réglages du moteur, des organes mécaniques et des différents systèmes équipant un véhicule
- Contrôler et minimiser les émissions polluantes des véhicules
- Effectuer la maintenance des véhicules et les remplacements courants : fluides, filtres, éclairage, pneumatiques

#### Réparation et intervention sur le véhicule

- Effectuer une réparation ou une intervention : échanger ou installer des éléments mécaniques, des équipements électriques et des accessoires
- Intervenir sur des véhicules électriques ou hybrides et sur des véhicules non motorisés

#### Entretien et sécurisation de l'atelier et de ses équipements

- Utiliser les équipements d'atelier : treuil, pont, outillage, etc.
- Assurer la maintenance courante de l'outillage et du matériel
- Effectuer un tri des déchets dangereux
- Lire, comprendre et appliquer des consignes de sécurité
- Adapter les gestes et postures aux situations de travail
- Mettre en œuvre les procédures adaptées de récupération et tri

## &gt; SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS

- Documentation technique et réglementaire (carnet de bord, bon de travaux, notice, etc.)
- Connaissance des systèmes d'un véhicule (suspension, freins, injection essence et diesel, etc.)
- Contrôle technique des véhicules, des matériels
- Méthodes et techniques de diagnostic
- Conduite et techniques de conduite d'engins et de véhicules
- Lecture de plans, normes de schématisation, principes de base du dessin industriel
- Principes élémentaires de physique (électricité, électro-technique, hydraulique, pneumatique, etc.) et de mécanique (statique, dynamique, etc.)
- Spécificités des plans de maintenance par type de véhicule
- Technologies des véhicules et des systèmes (couple de serrage, ABS, airbag, transmission, freinage, liaison au sol, moteur et périphériques, organes de sécurité, accessoires, etc.)
- Technologie des équipements (signalisation lumineuse et sonore, etc.)
- Utilisation des produits non-polluants
- Permis de conduire (a minima B et PL) ; CACES
- Équipements d'ateliers
- Modes d'emplois des différents types d'outillages et produits d'entretien
- Règles d'hygiène et de sécurité dans un atelier
- Collecte et traitement des déchets

## SAVOIRS

## &gt; SAVOIRS GÉNÉRAUX

- Principes de la communication orale

## ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TRANSVERSES

## ORGANISATION - ENCADREMENT

Code NSF P3

- Compte-rendu d'activité

## SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Code NSF T3

- Application des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail